



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/372

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

Adhésion à l'association ' l'Atelier Michel Corajoud '. Validation. Autorisation.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Michel Corajoud, paysagiste, grand prix du paysage en 1993 et de l'urbanisme en 2003, maître d'œuvre de la transformation des quais de Bordeaux est mort le 29 octobre 2014 dernier. Une association dénommée « l'Atelier Michel Corajoud » a été créée le 30 décembre 2014 à travers une déclaration à la préfecture des Yvelines (Annonce publiée dans l'annexe au Journal Officiel de la République Française, lois et décrets, annonce n° 720-page 126, Yvelines, rubrique « Associations Créations, Déclaration à la préfecture des Yvelines » / Récépissé de déclaration de création de l'association n° W784003396 / Siège social : 4 rue Hardy, 78000 Versailles. Date de déclaration 30 décembre 2014) pour honorer sa mémoire.

Cette association a pour objet de mettre en œuvre et soutenir le développement d'activités et de projets d'intérêt général à caractère éducatif, culturel, scientifique et de promotion du patrimoine artistique et environnemental, en particulier architectural et paysager, en s'appuyant notamment sur la mémoire de l'œuvre matérielle et immatérielle de Michel Corajoud, paysagiste urbaniste.

Les membres du conseil d'administration de l'association, Claire Corajoud, Anouk Lardenois, Idrich Akhoun, Henri Bava, Jacques Coulon, Michel Desvigne, Vincent Piveteau et Alexandre Chemetoff, son président, ont sollicité la Ville de Bordeaux et les nombreuses collectivités territoriales pour lesquelles Michel Corajoud a travaillé, afin qu'elles adhèrent à l'association et soutiennent le développement de ses activités.

Pour le moment, grâce à la bienveillante attention de l'École Nationale Supérieure du Paysage, de son conseil d'administration, de l'équipe pédagogique, de l'administration et de son directeur, l'Atelier Michel Corajoud est accueilli depuis la fin de l'année dernière, au 4 rue Hardy à Versailles. Le mobilier, le matériel de dessin, des ordinateurs, des dossiers, des cahiers, des carnets et des maquettes ont été disposés par les soins de Claire Corajoud et de quelques fidèles de l'agence pour constituer la base d'un lieu de travail et de recherche. Un Atelier qui porte le nom de Michel Corajoud existe désormais à Versailles, dans l'école où il a enseigné pendant plus de trente-cinq ans. Maintenant, l'association souhaite réunir les fonds nécessaires pour procéder à l'inventaire, au classement et à la recherche exhaustive de tous les documents permettant de constituer un catalogue raisonné des œuvres pour préparer une grande exposition qui serait consacrée à Michel Corajoud et à son oeuvre, dans le courant de l'année 2017 sur le site du Potager du Roi et de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Aussi vous est-il proposé que la Ville de Bordeaux adhère à l'association « L'Atelier Michel Corajoud » et accorde au titre de l'exercice budgétaire 2015, une cotisation exceptionnelle de 5000 euros, le montant de la cotisation étant libre, pour permettre à l'association « L'Atelier Michel Corajoud » de mener à bien et mettre en œuvre les actions suscitées que la Ville de Bordeaux pourrait également accueillir par la suite.

Conformément aux textes et procédures en vigueur, cette participation de la Ville est soumise à une délibération du Conseil Municipal. Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Décider de l'adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association dénommée « l'Atelier Michel Corajoud »
- Répondre à l'appel de cotisation de 5000 euros correspondant à l'adhésion de la Ville de Bordeaux à cette association pour l'année 2015 et d'imputer la dépense sur la tranche P029O005T15 NATANA 1732 du budget de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON